Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 56 (1911)

Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

L'épée des aumôniers. — Polémiques et controverses. — Quelques remarques à propos des manœuvres du ler corps d'armée. — Les manœuvres de la Suisse allemande. — Agrandissement de la fabrique de munitions. — Expérience de transport par camions-automobiles.

Or donc, le Département militaire suisse aurait résolu d'affubler nos aumôniers d'une épée! Ils seront armés de pied en cap, le pistolet et la rapière, l'arme de jet et l'arme de choc. Le Département pourrait leur four-nir encore une dague et les revêtir d'une cotte de maille. Ils représenteront alors le Dieu de l'Ancien Testement, Dieu guerrier, Dieu fort et jaloux, punissant l'iniquité des officiers sur les soldats jusqu'à la 12^{me} classe d'âge de l'élite et la 8^{me} de landwehr.

Récemment, un aumônier, un des premiers sans doute qui ait reçu l'accolade de chevalier, arpentait un quai de gare, ceint de son épée. Sans ambages, il avait l'air ridicule. Sa latte faisait ressortir son attitude peu martiale. Ce qui plus est, la facture même de l'épée ajoutait à l'impression déplaisante. C'est une fine lame dans un mince fourreau de cuir se terminant par long bout de métal; la garde argentée, quelque peu ciselée, garde d'épée de salon, est décorée d'une dragonne rouge et blanche de petit modèle. Cet appareil clinquant jure avec la dignité de l'uniforme de nos aumôniers non moins qu'avec le caractère de leur fonction. A ces apôtres de la vérité, la nouvelle ordonnance délivre une arme de cour, une épée de mondain à révérences et à marivaudages, quelque chose dans le genre de la flèche de Cupidon; si bien qu'au lieu du respect qui lui serait tout naturellement allé, l'ecclésiastique dont nous parlons, éveillait le sourire.

Le mot juste nous paraît avoir été dit par la *Liberté*, de Fribourg, dont l'entrefilet, signé H. S., émane sans doute d'un de nos aumôniers les plus zélés et les plus dévoués:

« Les journaux, écrit le correspondant de la *Liberté*, ont annoncé que le Conseil fédéral, faisant droit à une requête des aumôniers militaires, avait accordé à ces derniers une épée. Cette nouvelle a causé quelque surprise, en tout premier lieu dans les rangs des aumôniers de notre armée. La dernière assemblée des aumôniers tenue à Genève, l'été dernier, n'a pas, que nous sachions, chargé son comité de faire des démarches en vue d'obtenir le port de l'épée et bien des aumôniers ne croient nullement cette arme nécessaire, ni même utile à l'accomplissement de leurs fonctions. Ils sont très

préoccupés de tout ce qui peut promouvoir le bien religieux de nos soldats et le moral de la troupe, mais ils estiment que le costume de l'aumônier, tel qu'il est actuellement, est assez militaire pour permettre à l'aumônier d'avoir sa place dans un groupe d'officiers ou au milieu des soldats et reste assez ecclésiastique pour désigner immédiatement l'aumônier. »

On ne saurait dire mieux ni plus vrai.

. .

Ces temps-ci, les milieux militaires de la Suisse orientale sonnent la trompette des polémiques et agitent les controverses plus qu'il ne convient, semble-t-il, aux intérêts de l'armée. Les incidents que les journaux ont appelé « l'affaire Held » doivent être examinés prochainement par les Chambres fédérales. Nous pourrons y revenir à cette occasion, s'il y alieu. Autant que l'on peut tirer quelque clarté de l'ardente mêlée où s'opposent les contradictions, le colonel Held que le Conseil fédéral a mis à la demi-solde a été frappé moins pour ses actes que pour ceux d'autrui que ses omissions ont laissé se perpétuer. Chacun s'accorde à reconnaître dans le colonel Held un homme d'une parfaite honorabilité, animé du désir de bien faire, dévoué à l'armée et à son devoir. Il fut un très bon commandant de régiment et a rendu des services distingués alors qu'il dirigeait les écoles de recrues du Gothard. Ce qu'on lui reproche, c'est de n'avoir pas su déployer à la tête de son arrondissement 'de division, la fermeté et l'autorité personnelle nécessaire pour en imposer, dans des conjonctures difficiles, à des sous-ordres disposés à sortir de la main et qui, à part eux, ne lui reconnaissaient pas la supéri orité dont l'investissaient son grade et ses fonctions. La conséquence en a été la multiplication de menus incidents et désordres que nos confédérés ont baptisé du terme intraduisible de « Herisauereien » et qui qualifie un état d'esprit autant qu'un état de fait. Tous deux seraient nés de la connivence plus ou moins tacite d'un certain nombre d'officiers et instructeurs qui, sous les dehors de la correction, auraient pris des habitudes de véritable indiscipline, s'appliquant, par exemple, à ne jamais recevoir un ordre supérieur sans y chercher la petite bête qui justifie une critique, ou permette au moins de « blaguer », entre camarades, le chef qui l'a formulé. Cette sorte de coterie aurait trouvé, en outre, un encouragement dans la constatation que le colonel Held commençait à ne plus être couvert par tel ou tel de ses supérieurs. De là recrudescence de « Herisaureien », jusqu'au moment où le Département militaire a pris la mesure que l'on sait et qui a atteint une série d'officiers.

Telles sont, résumées, les indications que nous avons recueillies. Le débat des Chambres qui peut-être aura eu lieu au moment où ces lignes paraîtront, montrera jusqu'à quel point elles répondent à la réalité.

Une polémique d'une autre nature se poursuit au sujet des compétences militaires cantonales, un vieux sujet qui, de temps à autre, renaît de ses cendres. Des articles du colonel-commandant de corps Wille, critiquant ces compétences, en ont été l'occasion. Un conseiller d'Etat lucernois, M. Walther, a répondu dans le Vaterland. Sur quoi, riposte du colonel Wille, dans une importante brochure ¹, et réplique du Vaterland. Enfin, un troisième antagoniste asurgi, armé lui aussi d'une brochure, M. Léonhard Jenny, docteur en droit, qui attaque un peu tout le monde, polémistes et tiers, et conclut qu'il serait temps qu'une presse indépendante mît tout le monde au pas, confondît les coteries, qu'elles soient cantonales ou fédérales, et provoquât la formation d'une génération de citoyens à l'esprit libre et au caractère ferme comme du roc². Quant au fond, il déclare que l'on fait à tort de la question un conflit de pouvoirs et de souveraineté; c'est une question de constitution et de loi, en d'autres termes une question de droit, pas autre chose; nous avons des textes, qu'on les applique.

A ce point de vue, M. Jenny a raison. Après une longue lutte dont les étapes sont marquées par les plébiscites de 1872, 1874, 1895 et 1907, le partage des attributions entre Confédération et Canton a été fixé ainsi que les modes d'application. Personne ne peut songer sérieusement à remplacer déjà la loi d'organisation militaire du 12 avril 1907 et à compliquer sa mise en vigueur à peine ébauchée, en rouvrant des luttes constitutionnelles. Ce dont l'armée a besoin, dans ce moment-ci plus que jamais, puisque nous sommes dans une période de transition, donc de risques, c'est d'encourager l'accord entre tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, et chacun dans sa sphère d'action, sont chargés de mettre sur pied la nouvelle institution. A cet effet, mieux vaut l'huile dans les rouages que versée bouillante sur le feu. Cette discussion sur les compétences est actuellement oiseuse. Organisons l'armée de 1907. La tâche peut suffire à l'ardeur d'une génération.

* *

La chronique suisse de septembre n'a pu parler que de la première semaine du cours du 1er corps d'armée. La seconde a donné lieu à des observations en foule que des études plus approfondies mettront sans doute en valeur. Il convient d'attendre, à cet effet, pour la clarté des opérations proprement dites, les rapports des chefs de troupes, l'étude des ordres et documents divers et leur comparaison entre eux. Le spectacle des manœuvres n'est pas suffisant pour fonder une opinion; il permet rarement de déterminer avec précision la raison d'être des mouvements.

¹ Die kantonale Militärhoheit, von Ulrich Wille, Bâle 1911. Benno Schwabe & Cie, éditeurs.

² Die Macht in militärischen Personenfragen, von Dr jur. Léonhard Jenny, Zurich 1911, Schweizer Druck- und Verlagshaus.

Nombre de nos camarades en ont fait l'expérience cette année-ci. La 1^{re} division a été presque continuellement en retraite. Les troupiers en ont conclu, fort naturellement, qu'elle était battue, battue partout et toujours, devant Brenles, puisqu'elle a dû repasser la Broye, sur la Mentue, puisqu'elle a dû se poster derrière l'Orbe, à Chamblon, puisqu'elle s'est repliée vers Baulmes. Peut-on voir autre chose qu'une défaite dans le recul d'une troupe devant une autre qui avance?

Observer l'attitude des hommes, pendant ces épreuves-là est extrêmement intéressant. Plus qu'intéressant, c'est des plus instructif pour un chef. Si, dans le calme de la paix, des soldats subissent une atteinte morale parce qu'ils croient avoir été battus par leurs camarades, qu'en sera-t-il à la guerre? Plusieurs officiers du 1er corps d'armée nous ont dit que, lorsque renseignés, ils pouvaient expliquer la situation à leurs hommes, leur faire comprendre qu'il s'agissait non d'un recul imposé par l'adversaire mais d'un exercice de rupture de combat et que le résultat avait été satisfaisant, aussitôt se manifestait dans leur unité un changement d'esprit.

On connaît le récit de Joseph de Maistre: il a été si souvent reproduit: «Je faisais un jour cette question à un militaire de premier rang: «Ditesmoi, monsieur le général, qu'est-ce qu'une bataille perdue? je n'ai jamais bien compris cela. » Il me répondit, après un moment de silence: « Je n'en sais rien », et après un second silence il ajouta: « C'est une bataille qu'on croit avoir perdue. »

Ce qui est vrai du général est vrai des soldats, parce que l'un et les autres sont des hommes. Certains écrivains ont vivement reproché à Napoléon d'avoir, à la fin de la bataille de Waterloo, fait circuler dans les rangs le bruit faux de l'arrivée de Grouchy. Napoléon savait que toute bataille est une bataille morale; pour tenter un ultime effort, il avait besoin du moral de ses soldats. Car s'il est vrai qu'une bataille perdue est une bataille qu'on croit avoir perdue, une bataille est bien près d'être gagnée dont les soldats croient qu'elle va être gagnée.

La retraite constamment imposée à la 1^{re} division par prescriptions supérieures n'aurait eu d'autre effet que de faire ressortir aux yeux des officiers l'importance de l'élément psychologique comme facteur de guerre, il faudrait s'en féliciter. Ce n'est pas le moindre des enseignements à retirer des manœuvres et il faut se le répéter: si, en temps de paix, alors que les responsabilités sont limitées et les risques nuls, les troupes sont aussi impressionnables, que sera-ce en temps de guerre? Quelle source d'héroïsme ou de lâcheté ne réside pas dans l'imagination de chaque soldat!

A un autre point de vue encore, cette impressionnabilité est intéressante et constitue un favorable indice. Si la troupe se laisse influencer aux manœuvres par ses succès ou ses revers, c'est qu'elle n'est pas indifférente. Comme leurs officiers, nos soldats « croient que c'est arrivé ». C'est une

force. Elle assure les progrès de l'instruction comme elle favorise le maintien de la discipline et explique cette bonne volonté à supporter les fatigues, qui est une des caractéristiques de nos milices.

En résumé, la leçon à tirer de ces constatations est, pour l'officier, le sentiment de son immense responsabilité dans la conduite et l'observation de ses troupes. Maintenir élevé, par tous les moyens, le moral de ses hommes, voilà la tâche qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Un officier nous racontait la marche de son régiment pendant la nuit du 3 au 4 septembre, marche commencée à minuit, alors que la troupe avait été aux avant-postes pendant la nuit et la journée précédentes. Le soir du 3, l'extinction des feux avait eu lieu à 9 heures, et deux heures après il avait fallu se préparer au départ.

La marche parut très pénible. « Chose curieuse, dit-il, nous avions tous des hallucinations, car nous dormions en marchant. Nous voyions des ombres se dresser devant nous dans l'obscurité, des maisons surtout qui, tout à coup, nous barraient le passage; nous nous imaginions ne plus pouvoir avancer. »

Il est clair qu'à la guerre, dans cet état psychologique, une troupe est à la merci d'une panique causée par la moindre surprise. Que de faits de guerre n'ont pas besoin d'autre explication.

La conséquence à tirer pour un chef est qu'il doit constamment veiller à n'imposer à ses troupes que les fatigues nécessaires, afin qu'elles conservent intactes, pour être toujours à même de parer à l'imprévu, moins encore les forces physiques que les forces morales. Tant que celles-ci subsistent, les hommes retrouveront les premières alors même qu'elles pourraient paraître épuisées.

Voici, dans le même ordre d'idée, un autre incident.

Un régiment est parti de nuit ; il a manœuvré pendant tout le matin sur la rive droite de la Broye, puis a passé combattant en retraite sur la rive gauche et gravi les côtes du plateau vaudois. La chaleur est intense et les hommes sont fatigués. Une halte de deux heures est ordonnée pendant les premières heures de l'après-midi, pendant laquelle chacun peut ôter sa vareuse, ses bas et ses souliers. On distribue à la troupe un repas chaud, à l'aide des cuisines roulantes. Au départ pour le cantonnement du soir, les hommes sont de nouveau dispos. 18 kilomètres restent à parcourir. Le régiment se remet en route, chantant de la tête à la queue de la colonne.

On arrive au cantonnement à la nuit noire. Il est passé 9 heures. La fatigue a repris le dessus. Mais les armes sont sales et les compagnies doivent être prêtes à repartir, le cas échéant, de bonne heure le lendemain en état de propreté. Avant de dormir, il faut procéder aux travaux du service intérieur et au nettoyage des fusils.

Dans une compagnie des murmures se font entendre. Le capitaine inter-

vient fermement, presque violemment; c'est un de ces moments où le chef doit, coûte que coûte, imposer son autorité. Il admoneste sa compagnie avec force, reforme les rangs et, pendant un quart d'heure, commande des exercices de dressage. Puis on reprend le nettoyage. Les hommes dorment eu « poutzant » leurs culasses. Les fusils remontés et inspectés, chacun gagne sa paille.

A 3 heures du matin, le sergent-major réveille le capitaine :

- Mon capitaine, la compagnie est prête.
- Comment prête! L'ordre de départ n'est pas encore venu. Il faut laisser les hommes se reposer.
- Mon capitaine, les hommes eux-mêmes ont tenu à être prêts. Le bruit a couru hier soir qu'on partirait à 3 heures du matin; ils ont décidé d'être sur pied sans autre ordre; ils l'ont voulu pour vous, mon capitaine, parce qu'ils vous ont fait de la peine hier soir.

Dites si une troupe pareille ne mérite pas d'être aimée de ses chefs? et si cette exclamation n'est pas juste, d'un général qui a suivi les manœuvres, s'adressant à son compagnon de route : « Ils ont là un merveilleux instrument de guerre 1. »

Comme officiers, nous ne pèserons jamais à sa trop juste valeur l'influence du chef sur ses soldats, et nous ne prêterons jamais trop d'attention à nos dispositions, à nos ordres, à notre attitude, à notre exemple, pour que cette influence s'exerce dans l'intérêt du résultat à atteindre.

* *

Ceci nous ramène à des questions de tactique.

On n'a pas pu suivre les manœuvres de cette année-ci, comme celles de l'année dernière, sans être frappé de l'étendue des fronts. Chaque jour, dans les combats qu'elles ont menés ou amorcés, les 1^{re} et 2^{me} divisions ont adopté des fronts de 7 à 9 kilomètres.

Dans le débat sur l'étendue des fronts, nous appartenons à ceux qui trouvent cela exagéré, surtout dans l'attaque. Nous sommes convaincus qu'aucune des attaques des manœuvres n'auraient réussi, parce que toutes ont manqué de profondeur. On dispose, et c'est actuellement général en Suisse, comme si aucune perte ne devait se produire, comme si, par conséquent, les premiers déploiements devaient conserver jusqu'à l'ultime assaut toute leur

¹ Ne peut-on trahir cet incognito? Ce général est le général de Torcy, ancien commandant du 3º corps d'armée français, et son compagnon le commandant Dollfus, un habitué de nos manœuvres, qui a beaucoup contribué à faire connaître nos milices en France. C'est un service qu'il nous rend, car si nous n'avons pas la ridicule prétention d'égaler nos puissants voisins, nous avons celle d'être capables de leur tailler d'assez sérieuses croupières pour qu'ils y regardent à deux fois avant de faire de nous leur adversaire en cas d'un conflit européen.

force de combat. Je crois que nous nous leurrons d'une illusion dangereuse et qu'à nous priver ainsi de renforts, nous nous exposons à être de très bonne heure immobilisés, si ce n'est rejetés. C'est une habitude de manœuvres, mais une mauvaise habitude, inspirée par le désir d'une victoire apparente du temps de paix, qui semblera acquise à celui des adversaires dont l'aile extrême parvient à envelopper celle de son ennemi. Aussi assistons-nous à la dilution des lignes de feu jusqu'à rupture, ce qui rend au défenseur la liberté sur son front. Il en profite pour retirer ses troupes de ce front peu menacé et pour les porter vers les ailes. On aboutit ainsi à des combats fragmentés où plus personne n'est en force nulle part.

Mais surtout, — et c'est ici que nous voulons en venir, — la conséquence de ce front immense de l'unité supérieure qui se répercute sur ceux des unités subordonnées, est d'affaiblir partout l'action du commandement, et spécialement dans les unités subalternes, où elle s'exerce directement, sans l'intermédiaire du service téléphonique ou de signalisation. Les commandants de bataillon, de compagnie, voient leur tâche se compliquer dans des proportions qui, dans la réalité, risqueraient d'être désastreuses.

Le compte est, d'ailleurs, vite fait. Supposons que le divisionnaire conserve une réserve générale d'un régiment sur les 13 bataillons de son unité, et que chaque brigadier garde à sa disposition un bataillon. Supprimons toute réserve au régiment, mais admettons-en une de 1 compagnie dans chacun des 8 bataillons qui forment la première ligne. Restent 24 compagnies pour le déploiement sur les 8 km. de front, c'est-à-dire 330 m. par compagnie, à peu près 1 km. par bataillon, un peu moins de 3 km. par régiment, et 0.6 fusil par mètre courant, si les 200 fusils de chaque compagnie sont présents, ce qui est impossible. A moins de circonstances exceptionnelles, on peut mettre au défi les commandants de compagnie, de bataillon, de régiment, d'exercer une influence efficace sur des unités pareillement disséminées. C'est le combat de la ligne de bataille livré au petit bonheur.

Les fronts de compagnie ont d'autant plus frappé par leur exagération, que les effectifs disponibles, après prélèvement des patrouilles, des ordonnances, des hommes de cuisine, etc., ont à peine atteint souvent la moitié de l'effectif réglementaire. On a vu des positions défendues par des chaînes de tirailleurs à 3, 4, 5 mètres d'intervalle.

Ces chaînes n'étaient point réglementaires, cela est certain. Ici encore, on peut invoquer les nécessités de l'action et de l'influence du commandement pour rappeler l'article 125 du règlement d'exercice: « Si l'on veut occuper un front plus étendu que le front habituel, on indiquera les intervalles à prendre entre les groupes. »

Sans s'attacher d'une façon servile à ce procédé, lorsqu'il est manifeste en de certaines circonstances exceptionnelles que celui de l'espacement des hommes vaut mieux, il n'en faut pas moins reconnaître sa supériorité au point de vue de l'exercice du commandement, et par conséquent au point de vue du moral des hommes. Ceux-ci, dès que survient le danger, ont immédiatement l'œil sur le chef. Répartir la compagnie sur son immense front, en sections ou en groupes égrenés, plutôt qu'en tirailleurs égrenés, rapproche les hommes d'un chef, les rapproche aussi les uns des autres, ce qui les affranchit du sentiment de l'isolement, favorise enfin de façon notable la direction de combat des unités subalternes et celle du bataillon. On a pu s'en rendre nettement compte en voyant les chefs perdus, pour ainsi dire, dans les grands espaces inoccupés qui constituaient leurs secteurs. Qu'on se figure des balles dans les fusils de l'adversaire, des shrapnels dans les canons, cette impression du vide deviendra singulièrement inconfortable.

Elle est rendue plus vive lorsqu'un contraste immédiat est fourni par des manœuvres comme celles de la 8^{me} division dans la vallée du Rhin antérieur. Dans des exercices comme ceux-là, les lignes de crêtes canalisent plus ou moins les déploiements. On assiste à des attaques en profondeur, et si, par l'imagination, on suppose les vides ouvrant de larges intervalles dans les premières lignes, on conserve très net le sentiment que l'avance n'en sera pas enrayée pour autant. En arrière, derrière les rochers, masqués par les aspérités du sol, des renforts se faufilent qui rendront à la ligne de feu ses moyens et sa valeur offensive.

A la vérité, la 8e division a péché par l'excès contraire à celui du 1er corps d'armée; on aurait pu souhaiter moins de densité aux premières chaînes. Il n'en est pas moins vrai qu'une attaque sans aucune profondeur est vouée à l'insuccès, et que l'une des faces essentielles de l'art du commandement reste de trouver, dans chaque particulier, la juste proportion entre le déploiement et l'échelonnement.

Le programme général des manœuvres aura été, cette année-ci, particulièrement intéressant en Suisse et varié. A côté des exercices de plaine du 1er corps d'armée, préface de ceux des futures divisions, les exercices de montagne de la 8e division ont mis en œuvre des effectifs plus forts que de coutume. Ils ont, eux aussi, constitué une préface, celle de l'instruction des futures brigades de montagne. La garnison du Gothard a également exercé de l'inédit; pour la première fois, on a fait intervenir directement des forts permanents dans la lutte. Ici aussi, il y aura des enseignements à glaner. Enfin, au moment où nous écrivons, des manœuvres se poursuivent dans la région de Sursée entre la 4e division et un détachement mixte composé d'une division de cavalerie, avec trois régiments d'infanterie et un groupe de trois batteries. C'est un paragraphe nouveau du chapitre commencé, voilà quelques années, de l'étude du combat de la cavalerie contre l'infanterie.

Les Chambres fédérales ont voté un projet d'agrandissement de la fabrique de munitions à Thoune. Cet agrandissement se lie à la transformation du fusil et à la fabrication de la nouvelle cartouche d'infanterie.

Depuis les débuts modestes du laboratoire fédéral qui pendant la période de 1867 à 1871 précéda la fabrique de munitions proprement dite, que de chemin parcouru! Le développement de l'institution a suivi, pas à pas, les progrès de l'armement et de la balistique, si bien que, presque chaque extension de la fabrique a accompagné des changements de nos armes à feu.

Pendant 40 ans, — dès septembre 1871, — le colonel Rubin d'abord comme adjoint à la direction, de 1871 à 1879, puis comme directeur luimême, a travaillé à ces multiples transformations et accroissements de la fabrique. Il a présidé à la construction de presque tous nos modèles de fusils depuis, mais non comprise l'adoption du Peabody, notre première arme à feu portative à chargement par la culasse et à cartouche métallique, jusqu'à celle, toute récente, du fusil Schmidt transformé et de la cartouche à trajectoire extra rasante.

Ce n'est que depuis 1879 que la fabrique a vu sa machinerie installée à Thoune et est devenue la fabrique fédérale de munitions. Précédemment, le laboratoire se bornait à diriger la construction qui avait lieu à la fabrique de capsules de Liebefeld, à Berne.

* * *

Une intéressante expérience de transport par camions automobiles sur routes de montagne a eu lieu les 27, 28 et 29 septembre. Trois camions d'une trentaine de chevaux, fournis par des maisons suisses, les maisons Martini, Saurer et Berna, lourdement chargés d'avoine, de paille et de colis divers, ont parcouru l'itinéraire suivant :

1er jour (départ à 2 h. s.), Thoune-Meiringen;

2º jour, Meiringen-col du Grimsel-Gletsch-col de la Furka-Andermatt:

3° jour, Andermatt-col de l'Oberalp-Dissentis-col du Lukmanier-Biasca-col du St-Gothard-Andermatt.

Si l'on calcule sur la carte la longueur de ce parcours, on constate que la colonne a fait, en $2^{-1}/_2$ jours, un trajet de 271 km. et une ascension totale de 5400 m. La dernière étape est particulièrement remarquable : 151 km. et trois cols représentant ensemble 3100 m. d'ascension, le dernier passé sous la pluie et la neige.

Les trois camions, comme les automobiles pour transport de personnes qui les accompagnaient et qui transportaient les experts, ont supporté l'épreuve sans avaries. Ce résultat est à l'éloge des fabricants, à l'éloge aussi des conducteurs. Quiconque connaît, entre autres, les lacets de la Trémola s'en rendra compte.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres.

Elles ont eu lieu du 11 au 13 septembre. Les troupes qui y ont pris part se décomposent comme suit: 98 ½ bataillons d'infanterie et de chasseurs à 700 hommes chacun, 18 compagnies de mitrailleurs, 2 subdivisions de mitrailleurs, 77 escadrons, 87 batteries de campagne, 14 batteries lourdes, 3 bataillons de pionniers à 700 hommes, des subdivisions de télégraphistes, 2 ballons dirigeables et 8 aéroplanes, soit au total 105,000 hommes pris au Corps de la garde ainsi qu'aux 2° et 9° corps d'armée.

Le 20^{me} corps, formé spécialement pour ces manœuvres, était composé de troupes de ces 3 corps. La direction des manœuvres avait à sa disposition un réseau téléphonique et télégraphique de 400 km. qui suivait naturellement tous les déplacements des corps de troupes.

Deux armées étaient en présence : L'armée bleue, commandée par le feldmaréchal baron von der Golz et composée de 49 bataillons, 42 escadrons, 38 batteries d'artillerie de campagne et 6 batteries d'artillerie à pied. L'armée rouge sous les ordres du général prince Frédéric-Léopold de Prusse comprenait 49 ½ bataillons d'infanterie, 35 escadrons, 49 batteries de campagne et 8 batteries d'artillerie à pied.

L'armée bleue avait ainsi 7 escadrons en plus tandis que son adversaire avait une supériorité d'artillerie de 11 batteries. Chaque armée se composait de la réunion de 2 corps d'armée normaux. Du côté bleu, il y avait une division de cavalerie de 28 escadrons et 2 batteries, du côté rouge, une brigade de cavalerie renforcée de 15 escadrons avec une batterie à cheval. Chaque parti disposait en outre d'un ballon dirigeable et de 4 aéroplanes.

Les manœuvres de l'année dernière avaient eu pour objectif une série de combats autour d'une place forte. Notre armée avait donc dû s'astreindre à un genre d'exercice qui est volontiers délaissé mais dont l'importance pratique se révélera certainement lors des prochaines guerres.

Les grandes manœuvres de 1911 par contre eurent pour objectif les opérations en rase campagne. Les forces en présence étaient censées encadrées dans de plus grandes unités; cette situation correspond à la réalité et a l'avantage de permettre à la direction des manœuvres d'influer sur les décisions des chefs de parti en décidant que les armées principales dont ils dépendent ont remporté des succès ou, au contraire, subi des défaites. Toutefois, cette année, les armées principales étaient supposées à une très grande distance des corps réels ce qui donna aux deux adversaires une grande liberté d'action pour leurs mouvements stratégiques. L'armée principale rouge, l'armée d'invasion, en marche de la ligne Brême-Hambourg-

Lubeck avait atteint le 10 septembre, au soir, avec son aile gauche Parchim à 50 km. O. de Waren. La 3e armée rouge, soit celle du prince Frédéric-Léopold avec les 9e et 12e corps qui étaient censée avoir repoussé le 9 septembre les troupes bleues qui gardaient les côtes dans le secteur d'Anklam, était arrivée le 10 au soir avec son aile droite à Treptow sur la Tollense soit à une distance de 100 km. de Parchim. Du côté bleu, l'armée de l'Elbe supposée avait dû battre en retraite avec son aile droite devant des forces ennemies supérieures. L'aile gauche de la division bleue qui protégeait les côtes stationnait à Neubrandenbourg et les forces principales de la première armée bleue qui devait atteindre Prenzlau le 11 au matin en était encore distante de 50 km. S.-E. Les partis en présence étaient donc à une grande distance de leur armée principale et leurs chefs avaient devant eux un vaste terrain pour prendre leurs dispositions; dans la réalité les chefs de parti auraient aussi dû faire preuve de beaucoup d'initiative, les chefs d'armée ne pouvant leur donner, à de pareilles distances, que des directions toutes générales.

Il faut toutefois se rendre compte qu'il sera rare, dans la guerre moderne, que des armées se composant de deux corps d'armée jouissent d'une semblable indépendance. Dans la règle, on réunira des forces encore beaucoup plus considérables. Il est toutefois bon que les chefs de ces troupes aient l'occasion d'exercer pratiquement de temps en temps des tâches qui pourraient leur incomber en temps de guerre; sans doute les cours d'étatmajor, les exercices théoriques et les jeux de guerre rendent des services; mais cela ne saurait suffire; les exercices pratiques doivent les compléter. Sans doute doit-on, pour raisons d'économie, restreindre dans la mesure du possible, ces manœuvres coûteuses; mais ce serait folie que de vouloir les supprimer.

Il va de soi que nos manœuvres doivent se rapprocher le plus possible des conditions de la guerre. Cela ne veut pas dire, comme on l'a souvent prétendu, que la direction des manœuvres doive s'abstenir de toute intervention directe quelconque. Il arrivera aussi fréquemment, en temps de guerre, que la situation tactique soit modifiée, sans que les chefs y soient pour quelque chose, et que ce changement les conduira à des décisions qui ne rentraient nullement dans leur plan primitif. Ainsi donc, et pour autant que les interventions de la direction des manœuvres sont tactiquement justifiées, il n'y a rien à dire contre elles; et c'est précisément lorsque la direction de la manœuvre laisse une grande liberté d'action aux chefs de partis qu'il a le plus besoin d'avoir à sa disposition un moyen d'intervenir directement et d'influer sur le cours des manœuvres. On ne peut en effet pas admettre que le but et toute l'utilité d'un exercice soient compromis dès le 1^{er} jour de manœuvre par les dispositions fautives d'un chef de parti. Si, lors des dernières manœuvres le directeur n'a pas eu à intervenir dans ce

sens cela tient au fait que les deux adversaires ont pris des dispositions qui, dans leur ensemble, ne l'écartaient pas trop de ses projets.

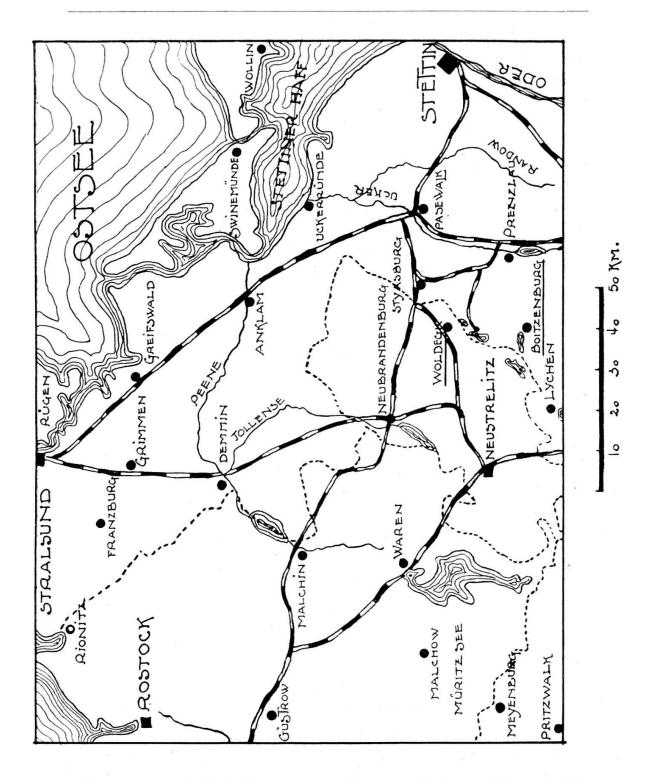
Les deux chefs voulaient passer à l'offensive : du côté rouge on désirait se donner de l'air devant soi, battre l'ennemi qui barrait la route pour, ensuite, se tourner contre le flanc de l'armée de l'Elbe. Le général des « Bleus » par contre projetait de rejeter son adversaire dans la mer pour marcher ensuite contre le flanc gauche des principales forces rouges. Mais, tandis que l'armée rouge avançait le plus rapidement possible pour atteindre l'ennemi avant l'arrivée de ses renforts, celui-ci concentrait ses forces: la 41e division qui était portée en avant pour couvrir le rassemblement devait combattre pour gagner le plus de temps possible et permettre à l'avantgarde d'arriver. Cette opération difficile lui réussit. Sans doute le terrain lui facilita-t-il la tâche, mais il n'en reste pas moins que son chef sut admirablement l'utiliser. Là de nouveau, comme en 1910, les fortifications fictives eurent le plus grand effet malgré le service de renseignements opéré par les ballons dirigeables et les aéroplanes. Mais si, d'autre part, la division de cavalerie de la garde a pu le 11 septembre réjoindre la 41° division et lui prêter son énergique appui tout en empêchant le lendemain le 2e corps ennemi de sortir de Styasbourg, cela tient à l'éntraînement que possède notre cavalerie pour le combat à pied; ceci ne lui a du reste pas enlevé son esprit d'offensive: elle en a donné maintes preuves au cours des manœuvres.

L'heureux prélude du 11 septembre a été suivi le 12 d'un succès plus marqué encore pour les troupes du feldmaréchal von der Golz. Ce jour-là l'ennemi avait manifestement l'intention d'attaquer le 20° corps d'armée bleue (41° div. d'inf. et 3° div. de la garde) qui était en échelon en avant à gauche avec trois de ses divisions et de lui infliger une défaite décisive pendant que sa 4° division rouge se fortifierait et s'efforcerait de retenir à Styasbourg le corps de la garde. Mais le parti rouge quitta la direction de marche vers le sud et se dirigea au sud-est, ce qui rétrécit considérablement son front : ce mouvement lui fut fatal et permit au feldmaréchal d'envelopper ses deux ailes. Cet enveloppement exige, cela va sans dire, un grand sens tactique de la part du commandant en chef, l'intelligente compréhension de ses ordres par ses subordonnés et en même temps une grande endurance à la marche de la part des troupes ; mais si le mouvement réussit c'est le succès complet et l'anéantissement de l'adversaire; ce fut bien le cas le 12 septembre.

La direction de la manœuvre accorda au parti rouge battu non seulement l'autorisation de reprendre la marche vers le nord-ouest, mais aussi celle de ne reprendre le combat en retraite qu'à cinq heures en arrière du champ de bataille. Il faut reconnaître qu'il n'est presque pas possible, en temps de paix, d'exécuter d'une manière conforme à la guerre les opérations que suppose l'anéantissement complet de l'adversaire, c'est-à-dire la fuite, la dispersion puis la poursuite acharnée; d'autre part les frais considérables qu'occasionnent ces manœuvres exigent qu'on en tire tout le parti possible pour l'instruction des chefs et des troupes.

Le troisième jour des manœuvres, soit le 13 septembre, présenta aussi un vif intérêt. Le feldmaréchal von der Golz avait à ce moment-là concentré toutes ses troupes, dont une partie était encore fraîche, tandis que celles de son adversaire étaient fortement éprouvées par des marches épuisantes. A la suite du combat du 12, le parti rouge dut passer de l'offensive à la défensive; cependant le prince Frédéric-Léopold décida d'exécuter, avec le 9e corps, une contre-attaque pendant que le 2e préparait une position défensive sur la ligne Schönhausen Krackow-Helpt —. Mais l'attaque du 9e corps ne put être exécutée que partiellement, car la 41e division d'infanterie, qui avait marché de Leppin sur Kölpin, l'attaqua dans son flanc droit. La 18e brigade de cavalerie, dont on n'avait plus entendu parler jusqu'alors, mais qui ce jour-là combattit avec beaucoup de courage contre la 41° division, ne put cependant pas la refouler. Quant à la position défensive du 2° corps, elle fut enfoncée dans son centre, parce que l'artillerie manquait à l'endroit le plus menacé. Le parti rouge fut ainsi définitivement vaincu; il dut de nouveau se décider à la retraite et, en cas de guerre, il aurait été dans une situation si désespérée que seuls quelques débris de son armée auraient pu gagner la côte de la mer.

Les ballons dirigeables et les aéroplanes ont certainement contribué à la rapidité avec laquelle le sort de la bataille a été décidé, tout en tenant compte, cela va sans dire, que la réalité aurait pu être sur plus d'un point assez différente de ce qui s'est passé. Quand bien même nous ne possédons pas encore d'expériences faites en temps de guerre, on peut cependant admettre dès maintenant que, par le beau temps, les observations faites du haut des airs auront une grande importance dans les campagnes futures. Les ballons dirigeables ont déjà fait leurs preuves au cours de plusieurs manœuvres, même par des temps moins favorables. Indépendamment de leur plus grande résistance aux intempéries, ils ont l'avantage de pouvoir avancer lentement et de permettre ainsi une observation plus tranquille: ils peuvent, en outre, planer au-dessus des têtes de colonnes ennemies et rester ainsi dans un contact qui facilite les renseignements. Sans doute les canons spéciaux pour le tir contre les ballons peuvent-ils leur faire du tort; ce sera spécialement le cas de ceux montés sur automobile qui peuvent se mouvoir rapidement et poursuivre les croiseurs aériens partout; et comme les canons ont une portée de 6000 mètres, on peut dire que la fuite en hauteur n'offrira qu'une protection très relative. Toutefois les probabilités de toucher sont minimes, comme l'ont prouvé les expériences faites avec des munitions à balle. Ainsi donc, en cas de guerre, pour peu que la distance



soit un peu grande, les ballons ne courent pas grand risque et ils restent le meilleur poste d'observation pour les airs.

On peut dire que ce n'est que par un temps absolument calme que les aéroplanes sont supérieurs aux dirigeables; mais, dans ce cas-là ils rendent des services qui dépassent toute attente. C'est une des expériences les plus importantes faites au cours des dernières manœuvres.

Déjà le premier jour le lieutenant Machenthun exécuta un vol audacieux sur son biplan *Albatros*. Il s'était porté, avec son appareil et sa tente jusqu'à l'extrême limite des avant-postes bleus à Friedland. Etant donné la proximité de l'ennemi, cette position était déjà osée, mais le pilote était sûr de son fait : à 6 h. 45 il s'éleva, « parcourut » toute la ligne ennemie qui avançait, et après un vol de 35 minutes, il rejoignit le commandant de son armée et fit son rapport.

Au moment même où il partait, son garage était démonté et chargé sur une automobile, en sorte qu'à l'arrivée des pointes ennemies à Friedland, tout était depuis longtemps sur la route de Prenzlau. Mais les autres aviateurs, tant les biplans (bleu) que les monoplans (rouge) ont rendu de grands services à leurs chefs respectifs, et tous deux ont déclaré qu'ils ont basé plusieurs de leurs mouvements sur les rapports des aviateurs; tous ont en tous cas bien mérité les félicitations que l'empereur leur a adressées à la critique finale; grâce à eux nous n'avons plus lieu de nous plaindre, cette année, de la supériorité qu'avaient les Français sur ce point-là. Nous avons procédé avec prudence et n'avons voulu nous prononcer qu'après de nombreuses expériences; mais, dès que celles-ci ont été concluantes, nous avons rapidement regagné le temps perdu et il faut espérer que le Reichstag accordera les crédits nécessaires pour suivre dans cette voie. Nous ne nous arrêterons que le jour où, dans ce domaine aussi, aucune autre armée du monde ne pourra prétendre à la supériorité sur nous.

Il va de soi qu'il serait absurde de conclure de l'utilisation des aéroplanes à l'inutilité de la cavalerie; ceux-ci peuvent seconder celle-là par des temps calmes, jamais ils ne pourront la remplacer. Du reste, la cavalerie garde toute sa valeur comme arme de combat; elle l'a prouvé à plusieurs reprises au cours des dernières manœuvres, notamment le deuxième jour à Güterburg et le dernier jour à Schönhausen, où la division de cavalerie de la Garde, après avoir battu la cavalerie adverse, participa pour une large part au succès remporté sur la 32^e division, qui dut battre en retraite. A Güterburg, où les dragons de la Garde coudoyaient, dans la ligne de feu, les tirailleurs de l'infanterie, on peut dire que c'est à leur intervention que fut dû le succès; dans la poursuite qui suivit, la brigade de cavalerie aurait également, en réalité, infligé les pertes les plus sérieuses à l'adversaire.

Les fatigues imposées à la troupe ont été cette année particulières, surtout pour les 2° et 9° corps et pour la 41° division d'infanterie. J'ai vu, le 12 septembre, des fusiliers du 34° qui, partis à 2 h. ½ du matin, étaient encore au combat tard dans l'après-midi! Dans la marche comme dans l'action, ces hommes faisaient la meilleure impression, ce qui est d'autant plus remarquable que la chaleur était accablante et que près du tiers des effectifs était composé de réservistes. D'ailleurs, toutes les troupes ont admira-

blement rempli leurs tâches, et il n'est que juste que les populations les aient reçues avec tant d'empressement. La population civile a dû cependant trouver la charge plus lourde cette année, à cause des épidémies de bétail qui régnaient et menaçaient de se propager. C'est en raison de la surlangue que toutes les troupes, même les troupes montées qui devaient rejoindre leur quartier par la route, y ont été reconduites en chemin de fer. Malgré ce surcroît imprévu, les transports se sont effectués en une nuit par les soins de la section des chemins de fer de l'état-major général. On embarqua d'abord l'artillerie de campagne et l'artillerie de forteresse, celle-ci devant prendre part aux manœuvres de Thorn, puis les états-majors et les troupes à pied; ce transport exigea 80 trains; celui des troupes montées 94; en tout 220 trains furent nécessaires pour ramener toutes les unités dans leurs garnisons. Aucune autre armée n'arriverait à faire si bien quelque chose de pareil.

Les chaînes de tirailleurs furent très peu denses; il en résulta parfois des fronts trop étendus. Partout on employa l'échelonnement en profondeur; on vit rarement des subdivisions en ordre serré; par contre, très souvent deux et même plusieurs chaînes de tirailleurs se suivaient. Pour éviter des pertes, les subdivisions d'arrière franchissaient les terrains découverts non seulement en tirailleurs, mais encore par groupes de demi-sections. On peut se demander s'il ne vaut pas mieux éviter la troisième ligne de tirailleurs et si de petites colonnes ne trouvent pas plus facilement dans le terrain des abris tant contre la vue que contre le feu ennemis.

Le service d'exploration de la cavalerie fut particulièrement actif. Les patrouilles semblaient rivaliser de zèle avec les aviateurs. Ceux-ci ne s'étaient pas encore élevés dans les airs qu'on pouvait déjà voir, au petit jour, des cavaliers rentrant avec leurs rapports.

Le sol, très sec, facilita le travail de l'artillerie. Malgré cela, les batteries devaient souvent mettre pied à terre pour traverser les champs labourés, qui, dans ce pays, sont généralement cultivés au moyen de machines à vapeur; sur des champs de cette nature, il est très difficile de faire avancer les pièces. Quant aux pionniers, c'est surtout le parti bleu qui eut l'occasion de s'en servir, tant pour les tranchées que pour les ponts. Les autres armes ont fait preuve d'habileté dans l'établissement des couverts. Pour les étatsmajors, on construisit souvent de grands buissons artificiels qui permettaient d'observer aisément sans être vu; en résumé, tout a été fait pour se rapprocher de la réalité. Une troupe ainsi dressée n'a plus rien à apprendre au moment où elle se trouve en face de l'ennemi.

L'exploration, à proximité de l'ennemi, est rendue extrêmement difficile par le soin que prend chaque troupe de se couvrir par des patrouilles; et il est arrivé assez fréquemment que des officiers montés qui se portaient en avant en reconnaissance aient été surpris par des patrouilles d'infanterie qui s'étaient faufilées entre leurs troupes et eux-mêmes.

Les juges de camp se sont efforcés de donner aux combats leur véritable signification. Leur nombre et l'organisation de leurs états-majors, notamment le fait qu'ils étaient accompagnés de nombreux officiers et ordonnances, leur ont permis de faire parvenir rapidement aux troupes leurs décisions. Par contre et malgré tous les efforts, il y a encore eu des cas invraisemblables, par exemple des marches de l'infanterie sous le feu de l'artillerie sans qu'elle y accorde une attention suffisante. Il faut dire aussi que lorsque l'artillerie tire sur l'infanterie à 3 ou 4000 mètres, il est difficile de savoir sur quelle unité le tir est dirigé; ce n'est que lorsqu'un rapport a eu le temps d'arriver que l'unité en est informée. Mais à ce moment-là la situation a peut-être déjà complètement changé. Nous ne comprenons pas pourquoi d'ailleurs on n'a pas profité du magnifique soleil des manœuvres pour employer des miroirs réflecteurs qui eussent signalé les objectifs de l'artillerie. Des expériences de ce genre, faites en Autriche il y a plusieurs années, avaient aussi éveillé de l'intérêt chez nous; il faudra les renouveler. On eut souvent l'impression que les juges de camp tinrent un trop grand compte du feu de l'artillerie. Il faut « un moment » avant que l'artillerie puisse enlever à l'infanterie le tiers de ses combattants!

Les pertes subies pendant le combat étaient marquées par l'enlèvement des couvre-képis (coiffes). L'année dernière, les officiers, soldats, cavaliers ou attelages mis hors de combat par les juges de camp quittaient le rang et retournaient en arrière aux places de rassemblement; le soir, on reformait les unités. Mais ce système donnait lieu à des situations invraisemblables : le système employé cette année a l'avantage d'éviter ces situations, tout en marquant nettement les pertes subies par les unités.

Les cuisines roulantes ont rendu des services, mais leurs attelages étaient malheureusement insuffisants; les chevaux, loués à la hâte et peu entraînés, refusaient souvent de tirer, même sur de bonnes routes; souvent, les bataillons ont dû laisser des sections entières qui poussaient aux roues quand les chevaux ne voulaient plus tirer! Les cuisines roulantes furent employées avec succès dans des fortifications fictives pour marquer l'emplacement de l'artillerie. De loin, elles ont l'apparence de canons et peuvent même tromper les observateurs aériens,

Les chars à eau qui suivaient les troupes ont rendu, par la sécheresse de cet été, de grands services. En général, ils rejoignaient les troupes au moment du bivouac et leur fournissaient l'eau nécessaire. On a ainsi évité la perte de temps et les fatigues qu'exigent les corvées d'eau.

Dans le parti bleu, la 2^e division d'infanterie de la Garde avait avec elle son train de combat à l'effectif de guerre. C'est par mesure d'économie qu'on n'en fit pas autant pour toutes les troupes. Ce train de combat s'est

sensiblement augmenté depuis quarante ans. Il n'en est que plus nécessaire que les chefs s'y habituent et songent à lui, même au plus fort de la bataille, et qu'ils apprennent à lui assigner rapidement et au bon endroit une position d'attente.

Il faut noter, en terminant, combien l'empereur suit attentivement le travail du sous-officier et de l'homme dans le rang. Il s'est souvent entretenu avec des hommes au combat dans la ligne de feu, pour s'assurer de leur connaissance de la situation tactique ou pour voir s'ils avaient bien le but indiqué. Un exemple pareil stimule considérablement l'activité de chaque homme, et cela, aucune autre armée ne le possède.

Nous avons la conviction que l'année qui vient de s'écouler marque pour notre armée une nouvelle étape de progrès considérable dans la préparation à la guerre.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

La catastrophe de Toulon. — Les méfaits de la poudre B. — Les manœuvres d'armée dans l'Est. — Chauvinisme et antimilitarisme. — Erreurs commises. — L'endurance des généraux mise à l'épreuve. — Conflit avec le Conseil de l'ordre de la légion d'honneur. — Le général de Brack et ses Avant-postes de cavalerie légère. — La mort d'Henry Houssaye. — L'infanterie à la guerre, par le capitaine Adrien Balédent. — Quarante-trois ans de vie militaire, par le général Cuny.

Le feu ayant pris au cuirassé *La Liberté*, mouillé en rade de Toulon des explosions se sont produites pendant qu'on s'efforçait de combattre l'incendie, et ce superbe bâtiment a coulé, avec une partie considérable de son équipage, non sans faire de graves dommages aux autres navires qui s'étaient empressés de lui porter secours.

Cette catastrophe, survenant au lendemain de la revue navale qui avait donné au pays une si légitime fierté et tant de confiance dans ses forces de mer, provoqua rapidement une douloureuse stupeur en France. On songea à tant de vies humaines inutilement sacrifiées, à tant de millions engloutis en pure perte, à la diminution de notre flotte, à la joie de nos ennemis. A quoi ne songea-t-on pas? Et aussi de quoi ne s'inquiéta-t-on pas?

Il est à souhaiter que la cause du sinistre soit établie et qu'il ne reste, à cet égard, aucun doute dans les esprits. Si non, nos marins vivront dans l'insécurité. Déjà, ils sont journellement exposés aux traîtrises de l'élément perfide sur lequel ils naviguent. Mais que deviendra leur existence si, en outre, ils transportent de permanents dangers de mort et si, comme on le prétend, la poudre qui remplit leurs soutes est assez instable pour s'enflammer spontanément sous certaines influences mal déterminées et, en particulier, par l'effet d'une température voisine de celle du corps humain.

Cette explication est commode. Mais elle rencontre de l'incrédulité, même en dehors des ingénieurs chargés de la fabrication et qui sont por tés à n'attribuer que des vertus à leur produit, et qui lui dénient toute malfaisance. ils parlent de tentatives criminelles, de négligences graves. Mais ils ne prouvent rien. Ou, en tout cas, s'il paraît évident que les consignes données et les précautions réglementaires n'ont pas été scrupuleusement observées il n'est pas démontré que ces fautes aient eu pour effet le désastre qui s'est produit. On démontrerait peut-être plus aisément qu'ils ont contribué à en augmenter la gravité.

Une enquête a été prescrite. Mais aboutira-t-elle? Est-il possible qu'elle aboutisse? Elle conduira sans doute à des présomptions, à des hypothèses plus ou moins probables. Hélas! C'est de certitudes qu'on a besoin, d'irréfutables certitudes. Il est douteux qu'on y arrive.

* *

On a fait montre d'un grand enthousiasme à propos des manœuvres d'armée exécutées par le 7e corps. On s'était, je crois, auto-suggestionné avant d'y assister; on était décidé à y trouver tout bien, à n'y rien voir de ce qui pouvait être mal. Des considérations politiques avaient motivé ce parti-pris d'admiration. On tenait à se sentir fort; on tenait à donner à tout le monde l'impression qu'on est fort. Les affaires du Maroc, - celles de ces affaires dont le siège est à Berlin, si je peux ainsi parler, — avaient insensiblement préparé les esprits à la guerre. Les plus pacifiques bourgeois ne songeaient plus qu'à la revanche. La mobilisation, qui, à tout autre momen t eût provoqué de la stupeur, aurait produit plutôt comme du soulagement si on l'avait décidée en septembre. Les antimilitaristes les plus déclarés seraient partis tout comme les autres. La transformation qui s'est opérée sans bruit et insensiblement dans l'opinion publique est quelque chose d'extraordinaire. Déjà, après Tanger, des intellectuels de mes amis qui étaient d'enragés pacifistes, des pacifistes combatifs, avaient changé de ton et rengaîné leurs théories. Après Agadir, le mouvement est devenu genéral. On préférait assurément ne pas courir les risques d'une campagne. Mais on est tellement excédé de mille petits désagréments quotidiens, de mille petites vexations, on croit tellement impossible que la situation actuelle puisse durer, la question d'Alsace-Lorraine donne tant de remords aux uns, tant d'inquiétude aux autres, on éprouve tellement le besoin d'en finir une fois pour toutes, qu'on eût été de bon cœur au-devant des risques d'une nouvelle lutte à main armée.

On y était d'autant plus disposé qu'on se croit en meilleures conditions pour vaincre. Le pays compte sur son armée. Il a confiance dans l'avance que son artillerie a eue, dans la valeur supérieure de sa puissance aéronautique. Il voit chez ses officiers de telles qualités intellectuelles et un savoir si développé, chez les militaires de tout grade tant de bonne volonté et tant d'industrie, qu'il se demande si demain il aura dans son jeu d'aussi gros et d'aussi nombreux atouts. Voilà pourquoi il se sentait d'humeur à partir en guerre.

Avec de telles dispositions d'esprit ¹, il était naturel qu'on regardât d'un œil favorablement prévenu cette armée à l'œuvre, dans les exercices où elle est censée donner sa mesure. Et il était naturel aussi que, gagnée par la contagion de l'émotion générale, et sentant tous les regards braqués sur elle, elle se surpassât.

Le fait est que, sans justifier tout à fait le lyrisme avec lequel on a parlé de ses prouesses, le 7° corps a fait fort bonne figure autour de Vesoul et de Villersexel. Le général Chomer, membre du conseil supérieur de la guerre, investi de la direction générale des opérations, le général Bonneau, commandant du 7° corps, ont laissé une impression favorable. On a reconnu en eux des chefs vigoureux et capables. Ils étaient secondés par des subordonnés de valeur inégale, mais parmi lesquels certains sont de premier ordre.

Il est fort rare que des troupes bien commandées se conduisent mal. Celles qui ont eu à supporter les rudes chaleurs d'un automne torride, à vivre dans une région ravagée par la sécheresse, à marcher sur des terrains tourmentés et sur des routes dont certaines étaient fort mal entretenues, celles, dis-je, que j'ai vues du 5 au 13 septembre se sont comportées d'une manière fort honorable. Les éloges qui leur ont été décernés étaient mérités.

Mais elles ont encouru certains reproches qui leur ont été épargnés, comme si le mot d'ordre en eût été donné. Seuls, quelques écrivains techniques ont formulé de timides réserves, et, au milieu de l'ivresse du triomphe, ont murmuré à l'oreille de l'armée qu'elle n'était point parfaite.

Ils ont relevé trop de sacrifices faits à la parade. Ils ont protesté contre tant de poudre jetée aux yeux. Sans nier la crânerie des aviateurs, qui n'ont pas craint d'affronter, pour le service, pour «épater» le public, des dangers qu'ils n'eussent pas bravés pour de l'argent, pour quelle somme que ce fût, — ainsi qu'un d'eux l'a fort bien dit, — sans méconnaître tout ce qu'a de respectable cet amour-propre professionnel, dont plusieurs ont été les glorieuses et lamentables victimes, on a fait remarquer que les manœuvres n'avaient pas mis en évidence la valeur des aéroplanes au point de

¹ Citerai-je, à propos de cette exaltation générale et de cet optimisme systématique, la publication d'un livre (La France victorieuse dans la guerre de demain) dont les éditeurs (MM. Berger-Levrault et Cie) nous disent que « l'auteur (le colonel Arthur Boucher), ancien chef des opérations militaires à l'état-major de l'armée, démontre que, si la France était attaquée, elle saurait se défendre, avec la certitude absolue de la victoire » ?

vue de leurs applications militaires. Au surplus, ne pouvaient-elles pas les y mettre.

On a signalé de très graves fautes qui se sont produites, et dont il est étrange que, à l'époque où nous sommes, on se rende encore coupable. Elles ont prouvé qu'il est certains chefs de qui les connaissances en art militaire sont encore insuffisantes.

Citerai-je ce général, dont on a beaucoup parlé, dont on parle beaucoup encore, qui, ayant naguère interprété l'ordre: « Rompez le combat! » dans ce sens: « Allez déjeûner! » s'est imaginé que la grand'halte constituait une sorte de suspension des armes, une sorte de trêve, et que, dès lors, il n'y avait pas à se garder pendant le temps qu'elle durait?

Je me hâte d'ajouter que ce n'est pas au 7° corps que cette singulière erreur a été relevée. Et j'ajoute, avec non moins d'empressement, que le directeur des manœuvres où le fait a eu lieu n'a pas manqué d'exprimer — courtoisement mais publiquement, — sa façon de penser sur ce qu'il dénotait d'ignorance de la part de celui qui en était l'auteur.

Reste à savoir si cette ignorance sera punie ou tolérée. Celui qui en a été justement taxé est un officier que des circonstances étrangères au service mettent à l'abri des conséquences naturelles de ses fautes. Il a des protecteurs puissants. Tout porte à croire qu'il échappera à la vindicte du ministre, tout décidé que celui-ci se déclare à se débarrasser des nonvaleurs.

Il a soumis certains généraux à l'obligation de quitter leurs fauteuils, et leurs ronds de cuir, pour venir sur le terrain des manœuvres et y faire la preuve de leur aptitude physique à tenir campagne. Tous les officiers qui passaient pour s'être alourdis, pour avoir perdu l'habitude de l'équitation, ont été invités à suivre les opérations, à divers titres: en particulier comme arbitres. Quelques-uns se sont démis, au lieu de se soumettre, reconnaissant de bonne grâce leur incapacité, et, ils ont demandé la liquidation de leur retraite. D'autres n'ont pas voulu perdre leur situation. Ils ont fait choix de montures exceptionnellement douces qu'ils ont eu soin de faire fatiguer assez pour qu'elles n'eussent pas envie de tenter la moindre défense. Et, par une adroite combinaison de chemins de fer et d'automobiles, ils ont su se faire amener à pied d'œuvre, frais et dispos, de sorte que, après s'être péniblement hissés en selle, ils ont pu rester à cheval pendant quelques demi-heures, c'est-à-dire assez pour obtenir le satisfecit désiré.

Ces stratagèmes m'ont paru assez misérables. Il est vrai que la prétention du ministre m'a paru un peu excessive. Si l'officier de troupes a besoin de beaucoup de vigueur physique, le stratège travaille surtout de la tête. On peut mener les armées avec un cerveau lucide, le corps fût-il ankylosé. L'histoire nous en fournit la preuve par des exemples connus et qu'il est inutile de rappeler. Mais M. Messimy qui est jeune, qui croit que la fortune

sourit aux jeunes, veut ne s'entourer que de jeunes. C'est à cette fin qu'i impose aux vieux l'épreuve de certaines fatigues. Mais ces vieux éludent l'épreuve, et il les garde.

Donc, une fois de plus, les manœuvres n'auront pas donné tout ce qu'on attendait d'elles. Une fois de plus, elles auront prouvé qu'on arrive à se soustraire aux volontés de l'autorité supérieure et à déjouer ses intentions les plus louables. Je dis les plus louables, car il est fort courageux de vouloir se débarrasser des non-valeurs. Seulement, j'applique cette expression aux chefs qui manquent de puissance intellectuelle ou de force de caractère, tandis que M. Messimy semble l'appliquer plutôt, sinon exclusivement, à ceux qui manquent de vigueur physique. Il est vrai que cette vigueur est déjà bien difficile à jauger. Combien plus le sont le courage en face des responsabilités et l'esprit de décision et la promptitude de compréhension et la rectitude du jugement!

* *

Un conflit a éclaté, à la suite des grandes manœuvres, entre le ministre de la guerre et le grand chancelier de la Légion d'honneur. Aux termes des statuts de l'ordre, celui-ci exerce sur la collation des croix un droit de contrôle. Et le conseil de l'ordre se refuse à autoriser qu'on décore des morts. Cependant M. Messimy a cru devoir nommer chevalier de la légion d'honneur l'aviateur Nieuport qui avait été victime d'un accident d'atterrissage. L'infortuné vivait encore à ce moment-là. Il était mort, au moment où le décret a été signé. C'est ce décret que le général Florentin n'a pas cru devoir contresigner. Inde iræ. Le ministre s'est laissé aller à des menaces qui étonneront des citoyens suisses habitués à respecter la loi. On s'étonnera d'autant plus qu'elles émanent d'un membre du gouvernement, d'un député, d'un législateur. Patere legem quam ipso fecisti. Comment exiger la discipline dans l'armée si on n'accepte pas pour soi l'obéissance à la législation? L'incident a produit une mauvaise impression; même ceux — et ils sont nombreux — qui condamnent la rigueur de la règle adoptée par le Conseil de l'ordre de la légion d'honneur, désapprouvent les paroles comminatoires du chef de l'armée.

* *

Dans la Revue militaire suisse de septembre, à propos du dessin panoramique militaire, le lieutenant-colonel Quinclet, parlant de l'auteur des Avant-postes de cavalerie légère, l'appelle « capitaine ». Capitaine, de Brack l'a été, en effet, mais pas pendant longtemps: pendant deux ans. Il était lieutenant-colonel lorsqu'il a écrit son manuel justement célèbre. Enfin il est mort général de brigade. Et c'est généralement par ce dernier grade qu'on le désigne.

Ceci n'est dit que pour me donner l'occasion de parler du livre et de l'écrivain.

Le livre, en effet, va être réédité. Et il va l'être comme je désirais depuis longtemps qu'il le fût, c'est-à-dire allégé, débarrassé de tout ce qui était devenu inutile. On n'en a laissé subsister que l'essentiel, que ce qui donne à ce traité son caractère, que ce qui le différencie des autres traités du même genre.

Le volume est d'ailleurs resté aussi gros que précédemment parce qu'on y a introduit une biographie détaillée — encore qu'incomplète — de l'auteur. Je me réjouis d'avoir un prétexte pour revenir sur celui-ci, dont je ne lis jamais les œuvres sans éprouver le même vif plaisir qu'il y a trente ans. Quand j'aurai lu cette étude, je la reprendrai à ma manière, car j'ai recueilli sur l'homme divers renseignements qui peut-être ne sont pas connus de son biographe.

* *

Henry Houssaye vient de mourir. J'ai été, dans une certaine mesure, son collaborateur, et j'ai pu ainsi me rendre compte de ses procédés de travail, Il manquait étonnamment de conscience et de probité, mais il savait merveilleusement se donner l'air d'un historien documenté et scrupuleux. J'ai maintes fois montré, ici même, avec quel sans gêne il tourmentait les textes, ou les dénaturait. Souvent, il les altérait pour les besoins de sa thèse; souvent aussi, ayant pris la peine de recopier des documents de sa grande belle écriture illisible (il se servait de plumes d'oie), il n'arrivait pas à se relire et à déchiffrer ses propres caractères. Alors il en donnait une version approximative.

Du moins est-ce par cette raison singulière que je m'explique d'inexplicables modifications auxquelles il me semble impossible d'attribuer une utilité quelconque et, par conséquent, une cause.

Ses erreurs volontaires ou inconscientes ne l'ont pas empêché d'arriver à l'Académie et... à la popularité. Il y était porté par son sujet même. Sur quiconque touche à Napoléon rejaillit une partie de l'éclat qui enveloppe ce grand capitaine. Henry Houssaye l'a touché avec respect, avec amour. Il l'aimait. Il a su le faire aimer.

Il l'a représenté d'une façon pittoresque. Il a écrit son épopée d'une plume alerte. Certes, il ne faut pas s'aviser de regarder le style de près. Il est plein de taches et de bavures, ce style; mais il a du brillant, — du clinquant, peut-être, — et du mouvement, beaucoup de mouvement, ou il donne l'illusion qu'il en a.

Les vrais écrivains militaires, souvent ennuyeux, en voulaient terriblement à cet aimable narrateur qui trouvait le moyen de captiver le public rebuté par leurs savantes études. On sait quelle indignation il a suscitée chez le colonel Stoffel, chez le colonel Grouard.

Il n'en a pas moins rendu service à l'histoire militaire. Il a contribué à la remettre en honneur. Il a fait lire une fois de plus ce récit d'événements qu'un Français hésite toujours à relire, tant ils serrent le cœur. S'il n'a été qu'un faux bon écrivain, qu'un faux bon littérateur, il a été un excellent vulgarisateur; il a contribué à réveiller le sentiment militaire, le sentiment patriotique. La place qu'il doit occuper dans notre estime n'est pas celle qu'il croyait mériter et qu'il ambitionnait. Il a été une sorte de romancier populaire, de barde, de trouvère de l'épopée impériale. Et, à ce titre, nous lui devons une réelle gratitude.

* *

J'ai parlé bien des fois des excellentes publications du lieutenant A. Balédent, aujourd'hui capitaine au 46° régiment d'infanterie. Voici un nouveau volume (L'infanterie à la guerre: exercices pour l'étude des règlements) qui ne le cède en rien aux précédents. Il est aussi consciencieux, aussi utile, aussi instructif, aussi intéressant, quant au fond, — aussi soigné, quant à la forme.

Je n'aime pourtant pas son appareil un peu pédantesque, que symbolise en quelque sorte un tableau dans lequel l'auteur prétend résumer « une méthode à suivre pour résoudre un problème tactique ». Il dit bien: « une » méthode, et non: « la » méthode. Il reconnaît, en effet, qu'il y en a autant que d'individus et que la sienne n'est peut-être pas la meilleure qui soit. Il se contente de l'offrir à ceux qui n'en ont pas.

Dans ces termes, et avec ces restrictions, on peut admettre l'idée du tableau en question. Cependant, la possession d'une machine à résoudre les problèmes donne la tentation de recourir à cette machine, c'est-à-dire à ne pas faire l'effort de réflexion nécessaire pour arriver à une solution rationnelle. Et c'est déjà fâcheux.

D'autre part, le tableau peut contenir des renseignements intéressants; par malheur, on ne les trouve pas présentés intelligiblement. Le capitaine Balédent aime les ellipses, Il supprime ce qui est inutile, et il arrive qu'il fasse disparaître en même temps ce qui est utile. La clarté est la qualité maîtresse de ses écrits, jusqu'au moment où il glisse dans son texte un mot — « Bluff! » par exemple, — qui, lorsqu'on est prévenu, veut dire beaucoup, mais dont les non-initiés cherchent vainement la signification. A chaque instant, on trouve, entre parenthèses, soit: « Liaison des armes », soit: « Camaraderie de combat », soit: « Economie des forces ». Comprenez, si vous pouvez. C'est parfois difficile, surtout quand il s'agit d'expressions (comme cette dernière, précisément), qui sont détournées de leur acception

habituelle. Pour l'auteur, dormir, se reposer, c'est se conformer au principe tactique de l'économie des forces.

Joignez à cela des divisions superflues, des I, II, III, ..., des 1° , 2° , 3° ,..., des a), b), c), etc., et des accolades... dont certaines sont ouvertes et fermées à la fois, ce que ne doivent être ni les portes ni les accolades. Voyez pourtant le fameux tableau.

Vous y lirez que les « besoins » sont : pour le chef, de savoir ; pour la troupe, de pouvoir. Ne pensez-vous pas qu'il aurait fallu ajouter, pour l'un et pour l'autre : de « vouloir ? »

Vous y lirez aussi que le chef doit avoir des « principes », mais ces principes figurent sous la rubrique « savoir », non sous la rubrique « caractère »; d'où on est porté à conclure qu'il ne s'agit pas de principes de conduite, mais de règles professionnelles.

Vous y lirez encore que le chef a besoin de « connaître la valeur et les aptitudes des chefs ennemis ». Or, dans aucun des nombreux exercices que renferme le livre, on ne voit cette connaissance invoquée ou utilisée. Et c'est tout naturel, étant donné qu'on ne peut l'acquérir et qu'on est bien forcé de s'en passer.

J'arrête ici ces critiques dont je pourrais allonger la liste, si je ne savais la tendance fâcheuse qu'on a à n'apercevoir que les mauvais côtés des choses, et, pour peu que des restrictions soient formulées, à condamner en bloc. On n'admet pas les atténuations; on veut tout ou on ne veut rien. Ce qu'on n'approuve pas sans réserve paraît ne mériter aucune approbation.

Il serait malheureux qu'on portât ce jugement défavorable sur *L'infanterie à la guerre*. J'ai simplement voulu prévenir l'auteur, le prémunir contre sa facilité, faite de prolixité et de sobriété panachées, l'engager à peser mieux ses expressions, et à mieux les adapter à sa pensée.

* *

On me reprochera sans doute mon obstination à chercher querelle aux vices de forme. Je conviens que j'attache à ces détails une importance exagérée. Mais j'enrage lorsque je vois des virgules mal placées et des alinéas mal coupés gâter l'impression que le lecteur ressent à feuilleter un bon livre. L'autobiographie que le général Cuny vient de faire paraître chez Plon et Nourrit (Quarante-trois ans de vie militaire) est un récit bien écrit, avec correction, avec sobriété, et qui serait très attachant, s'il n'était déparé par les petites taches que je viens d'indiquer. Rien n'est plus sincère, plus honnête, plus simple. On voit qu'on a affaire à un homme sérieux, qui aimait son métier, qui le comprenait, qui avait de la bonne humeur, de la bonté, de la fermeté, du jugement. Sa narration fait revivre l'armée qu'il a connue. Elle en rappelle les habitudes. Peut-être en résume-t-elle aussi les

insuffisances. Trop de choses d'inégale importance sont sur le même plan. Et il y manque de la profondeur. Les observations qu'on y trouve sont judicieuses, assurément; mais elles sont rares. Les faits suivent les faits, sans qu'il en sorte une appréciation, sans qu'ils suggèrent des pensées neuves, originales, piquantes. Les hommes sont jugés avec bienveillance, en général, avec clairvoyance aussi, mais superficiellement. Tel quel, l'auteur est sympathique; mais il ne provoque pas plus que ce sentiment d'estime. On pense de lui que ce devait être un bon chef, comme il en faudrait beaucoup. Mais il faut encore quelque chose de plus.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier).

Nos grandes manœuvres. — L'Institut militaire de radiotélégraphie. — Le cours de constructions aéronautiques. — La grande question du jour.

Nos grandes manœuvres ont été, cette année-ci, plus importantes que par le passé. Par ce motif, la Revue militaire suisse en publiera une relation plus complète et documentée que ne le comporte le cadre d'une chronique. Je me borne donc à quelques lignes. A différentes reprises, on a craint de voir les manœuvres compromises par les conditions sanitaires générales du pays, non que celles-ci aient différé de ce qui est ailleurs, mais il s'agissait de demander des efforts extraordinaires à 80 000 hommes, dans une saison très chaude. Les manœuvres ont eu lieu, en effet, pendant la dernière semaine d'août, chez nous l'une des plus chaudes de l'année. Une époque plus tardive serait préférable; mais on risquerait alors les fortes pluies; et comme le cantonnement chez l'habitant est peu en usage en Italie, les troupes ne disposeraient pas de l'abri suffisant.

Le territoire des manœuvres a été celui de la région occidentale de la plaine du Pô et le théâtre des opérations tactiques proprement dites a été limité par la partie septentrionale du Monferrato, au sud du Pô, dans le triangle Chivasso-Casale-Asti. L'armée rouge représentait une armée d'invasion venant du nord, armée de seconde ligne qui, tandis que celle de première ligne se dirige vers la Lombardie, est portée au sud pour s'opposer aux troupes qui, de cette direction, menacent le flanc du corps principal.

La situation initiale a admis que l'armée nationale n'avait pu empêcher le passage du Pô. De là l'action tactique au sud du fleuve, dans cette région caractéristique de Monferrato, pays de collines et de vignobles, riche en routes mais dépourvu d'eau et semé de grands obstacles naturels.

Abstraction faite des raisons économiques et hygiéniques qui ont suggéré ce choix, je crois que nous devrions plus souvent que nous ne le faisons, porter nos manœuvres à cheval sur le Pô ou sur quelque autre grande ri-

vière de l'Italie septentrionale. Les fleuves, et non les douces collines plantées de vignes et coupées de routes, constituent les lignes topographiques qui orientent la lutte, et non seulement dans le domaine de la stratégie, mais dans celui de la tactique. Et c'est pourquoi j'estime, qu'à moins de ne vouloir des manœuvres de montagne, les exercices de grande envergure devraient toujours comprendre l'attaque et la défense d'une importante ligne fluviale.

J'ai parlé plusieurs fois de la santé. Cela me procure l'occasion de constater que celle des troupes aux manœuvres a été plus que jamais favorable. Cela tient aux mesures hygiéniques qui ont été exigées, aux précautions arrêtées et notamment au service réfrigératif de l'eau, auquel on a consacré de nombreux moyens.

* * *

Les progrès techniques qui, il y a peu d'années encore, ne paraissaient pouvoir être poursuivis que dans les laboratoires des physiciens, trouvent aujourd'hui de multiples applications dans l'armée. La radiotélégraphie en fournit une preuve. On vient de fonder un Institut militaire radiotélégraphique, à Rome. Il est chargé des travaux suivants :

- a) Coordonner, pour la défense nationale, les services radiotélégraphique et radiotéléphonique de la marine et de l'armée;
- b) Procurer l'instruction technique nécessaire, instruction générale et spéciale, aux officiers de mer et de terre ;
- c) Expérimenter, en vue de leurs applications militaires, les différents systèmes de transmission sans fil de l'énergie électrique;
- d) Permettre aux inventeurs, dont les inventions retiennent l'attention de la commission permanente de radiotélégraphie de l'Etat, de poursuivre des expériences, pour autant qu'il en pourrait découler un perfectionnement du service radiotélégraphique militaire.

Le budget accorde à l'Institut un crédit annuel de 50 000 fr. Le personnel comprend, sous les ordres d'un directeur, quatre professeurs dont trois officiers, un mécanicien et quelques soldats spécialistes. Chaque année aura lieu un cours d'instruction pour officiers de terre et de mer.

* *

Nos constructions aéronautiques, — dirigeables et aéroplanes, — sont en voie d'important développement. Nous nous appliquons à devenir de moins en moins tributaires de l'étranger. A cet effet, il nous serait très utile de former, en grand nombre, des ingénieurs et des officiers spécialisés dans la construction et l'emploi des aéronefs. Un cours annuel d'instruction spécial scientifique vient donc d'être institué par la section technique du bataillon des spécialistes du génie, à Rome. Certains titres et un examen

sont imposés aux élèves comme condition d'admission. Le choix des élèves est limité aux catégories suivantes :

Les ingénieurs civils, navals, mécaniciens;

Les officiers d'artillerie et du génie qui ont suivi les deux cours de l'école d'application de l'artillerie et du génie;

Les diplômés en mathématiques et en physique;

Les officiers de marine.

* *

L'Italie traverse une phase critique en raison de la question de Tripoli et du conflit qu'elle a fait surgir avec la Turquie. La classe des réservistes de 1888 a été appelée sous les drapeaux, 80 000 hommes à peu près; on a mobilisé une grande partie de nos forces navales et, pour être prêt à tout événement, on a concentré un fort corps d'expédition dans l'Italie méridionale et en Sicile.

D'importants faits militaires coloniaux vont se poursuivre, dont j'aurai soin de vous entretenir.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(De notre correspondant particulier.)

La promulgation de notre Constitution. — Les dernières lois militaires du Gouvernement provisoire. — La promotion au grade de général. — Epreuves obligatoires d'équitation pour subalternes et capitaines de cavalerie. — Irstitut féminin d'éducation et de travail. — Le bilan des lois militaires républicaines.

La période révolutionnaire est finie. Après une longue et belle discussion, la rédaction définitive de la nouvelle Constitution nationale a été lue aux Chambres le 21 août. L'approbation obtenue, le président du Congrès a invité tous les membres de l'assemblée à signer le document; après quoi et dans le plus religieux silence, il éleva solennellement la voix, proclamant : La Constitution portugaise est promulguée! Vive la République!

Tous les députés se levèrent et accompagnèrent, d'une clameur vibrante le salut du président aux nouvelles institutions.

L'enthousiame de l'assemblée gagna le public des galeries qui manifesta aussi par ses acclamations sa joie de la nouvelle Constitution. En cette minute historique, une seule pensée a animé tous les esprits et confondu toutes les aspirations : la glorification de la République. Les ambitions personnelles, les divergences politiques avaient disparu. Le choc des opinions n'empêcha point l'union des individus; les enivrantes acclamations ont touché les esprits les plus rassis et les cœurs les plus durs.

Les principales dispositions de notre Constitution relatives à la défense nationale disent:

Il appartient au Congrès de la République d'autoriser le pouvoir exécutif à déclarer la guerre et à signer la paix.

Tous les Portugais, selon leurs aptitudes, sont obligés personnellement au service militaire pour soutenir l'indépendance et l'intégrité de la Patrie et de la Constitution, et pour les défendre contre les ennemis de l'intérieur et du dehors.

La République portugaise préconise le principe de l'arbitrage comme le meilleur moyen de résoudre les questions internationales.

Le Congrès a élu premier Président de la République portugaise le citoyen Manuel d'Arriaga, le vieil et austère républicain qui a tout sacrifié à la cause de la République dans les nombreuses et laborieuses années de sa vie. Son long et utile passé est une solide garantie d'un bel avenir. Il sera le chef d'Etat modèle dans cette heure difficile où nul péril ne nous menace, mais où la Patrie a besoin de la coopération de tous les républicains de valeur.

L'avènement du premier Gouvernement constitutionnel et la reconnaissance officielle de notre République par toutes les nations civilisées ont finalement sanctionné la nouvelle Constitution nationale.

Pendant son existence, le Gouvernement provisoire a été abreuvé d'amertume, mais, en ce moment, il doit éprouver une satisfaction intense ; il a dominé cette périlleuse période de dix mois sans un incident grave.

La besogne a été énorme. Maintenant, nous voilà rentrés dans la vie normale de paix et de travail. Glorifions donc le principe qui doit dominer la vie sociale, *l'ordre*, et respectons la loi.

Les arts, les lettres, les sciences, les richesses nationales, le commerce, l'industrie, la vie supérieure de l'esprit et des sentiments, en somme toutes les branches d'une civilisation parfaite, demandent, pour s'épanouir, le calme, le recueillement, la certitude paisible des lendemains à l'abri de la loi.

Travaillons donc maintenant à faire de notre patrie la plus juste, la plus généreuse, la plus humaine. Donnons à l'Europe, par une attitude calme et digne, la certitude que nous serons une nation pacifique, juste, laborieuse. Travaillons pour nous imposer au respect du monde par un prestige moral irrésistible. Sursum corda?

* *

J'ai le devoir de ne pas passer sous silence les derniers actes militaires du Gouvernement provisoire. Je vais vous les relater très succinctement.

Tout d'abord a surgi la délicate question de l'avancement au choix au grade de général. Le ministre démissionnaire a tourné les difficultés, et la

solution du problème semble satisfaisante. Pour être élevé au grade de général, le colonel doit satisfaire aux conditions générales suivantes : appartenir au cadre d'une arme ou du service de l'état-major; figurer dans le tiers supérieur de la liste générale d'ancienneté de tous les colonels; avoir au moins quatre ans de service comme colonel et fait en cette qualité trois cours de répétition; avoir suivi le cours préparatoire pour officiers de l'Ecole de guerre; satisfaire aux conditions spéciales des promotions prévues par d'autres lois ou règlements.

Les uniques circonstances justificatives du *choix* sont les suivantes : commandement de troupes en campagne avec capacité remarquée et louange; services distingués de campagne ; exercice du commandement pendant une période supérieure à trois ans avec une notoire et évidente compétence ; services techniques distingués dans les établissements dépendant du ministère de la guerre ou d'autres commissions spéciales dans lesquelles l'officier a prouvé d'exceptionnelles connaissances professionnelles; publication d'ouvrages scientifiques originaux dans le but de divulguer l'instruction dans l'armée et où l'auteur ait révélé de précieuses connaissances des matières militaires; être décoré pour un haut fait de guerre.

Aucune des conditions que nous venons d'énumérer ne justifie en soimême et toute seule une préférence pour la classification. Au Conseil supérieur de promotions la compétence non seulement d'apprécier la valeur des circonstances justificatives, mais surtout et d'après un critère sûr les qualités de caractère, d'aptitude technique et les autres qualités indispensables au bon exercice du commandement.

Pour les propositions, le rapporteur du Conseil supérieur de promotions — Conseil qui se compose du major-général de l'armée, du chef d'étatmajor de l'armée, du quartier-maître général et de deux généraux nommés par le ministre de la guerre — arrête un tableau de qualification sur l'examen des pièces officielles. Chaque membre du Conseil reçoit une copie de ce tableau pour étude pendant le délai de huit jours, les documents individuels restant au secrétariat du Conseil à leur disposition.

A la séance de promotion, chaque membre du Conseil émet un vote écrit et motivé. La majorité des votes décide. Si besoin est, l'opération est renouvelée pour obtenir cette majorité.

A défaut des circonstances qui autorisent la promotion au choix, ou si trois scrutins n'aboutissent pas à la majorité, la promotion a lieu à l'ancienneté.

Les décisions du Conseil sont soumises à l'approbation du Gouvernement. La promotion par distinction ne sera accordée qu'exceptionnellement, pour un haut fait de guerre ou pour de très éclatants services qui auraient contribué à la bonne réussite d'une campagne.

* *

Afin que tous les officiers de cavalerie pratiquent intensivement l'équitation et pour développer la mobilité de notre cavalerie, le ministre a établi des épreuves annuelles obligatoires pour les officiers subalternes et capitaines de l'arme.

Les officiers monteront leurs chevaux de service.

Les premières épreuves, à l'hippodrome de l'Ecole d'équitation, consisteront en : une course au galop, à vitesse moyenne de 500 mètres à la minute, longueur 1500 mètres ; prise de six obstacles, 4 haies de 1 m. 30 de hauteur et 2 fossés remplis d'eau de 3 mètres de largeur.

* *

Le Gouvernement provisoire, qui a prêté une attention particulière aux questions pédagogiques et d'éducation, a doté l'armée d'un établissement militaire d'éducation féminine correspondant aux exigences de l'enseignement moderne.

L'Institut féminin d'éducation et de travail, destiné à élever et à prépréparer pour la vie pratique les filles des officiers et sous-officiers de l'armée et de la marine, répartit l'enseignement en deux sections : section d'éducation préparatoire et familière pour enfants; section d'éducation spéciale et sociale pour jeunes filles. L'Institut procure l'enseignement primaire élémentaire, complémentaire et supérieur ; des cours de commerce, d'institutrices et de modes ; les travaux manuels et l'économie domestique ; l'éducation morale.

Pour bien vous démontrer la haute portée et le noble esprit de cette institution, il suffira, me semble-t-il, de vous transcrire ces mots concis du règlement : « L'éducation morale doit procurer, créer et maintenir entre les élèves un ensemble de dispositions morales propres à les prérarer à la vie en société. Les moyens d'action à employer pour recueillir des résultats devront éveiller la sensibilité, l'intelligence, la volonté. A chacun de ces trois éléments correspondra un ordre d'exercices scolaires. Faire aimer le bien, faire connaître le bien, faire vouloir le bien, tel doit être l'objet de ces trois séries d'exercices. »

On peut dire, sans crainte d'erreur, que la période révolutionnaire du ministère de la Guerre se termine sur une belle et grande pensée.

* *

Pour finir, je pense qu'il ne déplaira pas à mes lecteurs que je présente un bilan succinct des principales lois militaires républicaines promulguées pendant le court délai de dix mois de notre période dictatoriale et révolutionnaire:

Création de la Garde nationale républicaine; règlement de discipline et code criminel militaire; loi du recrutement et service obligatoire; organi-

sation militaire du service des chemins de fer; règlement sur les saluts et les honneurs militaires; règlement des tribunaux d'honneur; organisation de l'armée; loi des retraites; organisation de l'Ecole de guerre; règlement de l'instruction militaire préparatoire; création du Mont-de-piété des sous-officiers; œuvre tutélaire et sociale de l'armée; organisation de l'Ecole primaire régimentaire; règlement de remonte; nouveau modèle d'uniformes; règlement du Conseil supérieur des promotions et d'avancement au choix au grade de général; organisation de l'association « Fraternité militaire » et création de l'Institut féminin d'éducation et de travail.



INFORMATIONS

SUISSE

Démission. — Le colonel Jean Isler a donné sa démission d'instructeur d'arrondissement de la 6^e division, pour la fin de la période administrative échéant le 31 mars 1912.

La femme suisse. — Ce sont les bonnes mères qui non seulement font les bons fils, mais les citoyens à l'âme virile, grandeur des républiques. Nous ne parlons pas de ces mères continuellement soucieuses d'éviter la moindre fatigue à leur progéniture et qui, si leur petit garçon tombe, au lieu de lui dire simplement : ramasse-toi! se précipitent pour le plaindre, pauvre chéri, jusqu'à ce que, pour un bobo, pour rien, il pleure une demi-heure, ce dont, sans elles, il n'aurait pas eu l'idée. Ces mères-là élèvent des fils qui, à 25 ans, l'âge de la force et de l'entrain, ne sont pas capables de marcher 40 km. sac au dos sans se croire condamnés aux travaux forcés et sans remplir les salons et la presse de leurs jérémiades.

Il n'est donc pas inutile que nos jeunes filles apprennent ce que peut une femme à l'âme haute, de celles dont un pays s'honore et devant laquelle ses plus haut magistrats doivent se découvrir avec respect.

Le nouvel ouvrage de F. Zahn, éditeur à Neuchâtel, La femme suisse s'est proposé cette intéressante et salutaire étude. « Nouvel ouvrage » n'est pas le terme exact; l'édition française annoncée aujourd'hui a été précédée d'une édition allemande qui en est à son onzième mille. Ce succès justifie le sous-titre « Un livre de famille » donné à son œuvre par l'auteur, M^{me} Gertrude Villiger-Keller, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Le volume publie la biographie de douze femmes, sept de la Suisse alle-